

# YONNE mémoire

numéro 21 - mai 2009 - 4€

**SOMMAIRE / COLLOQUE :** Le colloque du 13 décembre 2008 / pages 1 à 3, Jean Rolley.

**ÉDITORIAL :** Les lois mémorielles / page 4 à 5, Jean Rolley.

**MÉMOIRE :** Le monument des déportés et fusillés à Auxerre / pages 5 à 7, Arnaud Fouanon.

**LIVRES :** Will Irwin, *Les Jedburghs. L'histoire secrète des forces spéciales alliées en 1944* / pages 8 à 9, Joël Droglad. Monique Le Tac, Yvonne Le Tac. *Une femme dans le siècle (de Montmartre à Ravensbrück)* / pages 10 à 11, Frédéric Gand.

## ARORY

• Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne •

### COLLOQUE

# Le colloque du 13 décembre 2008

par Jean Rolley

Le 13 décembre 2008 un colloque était organisé par l'ARORY sur le thème : « La Résistance icaunaise en perspective ». Le Musée Saint-Germain et la Ville d'Auxerre ont permis que cette journée se déroule dans de bonnes conditions.

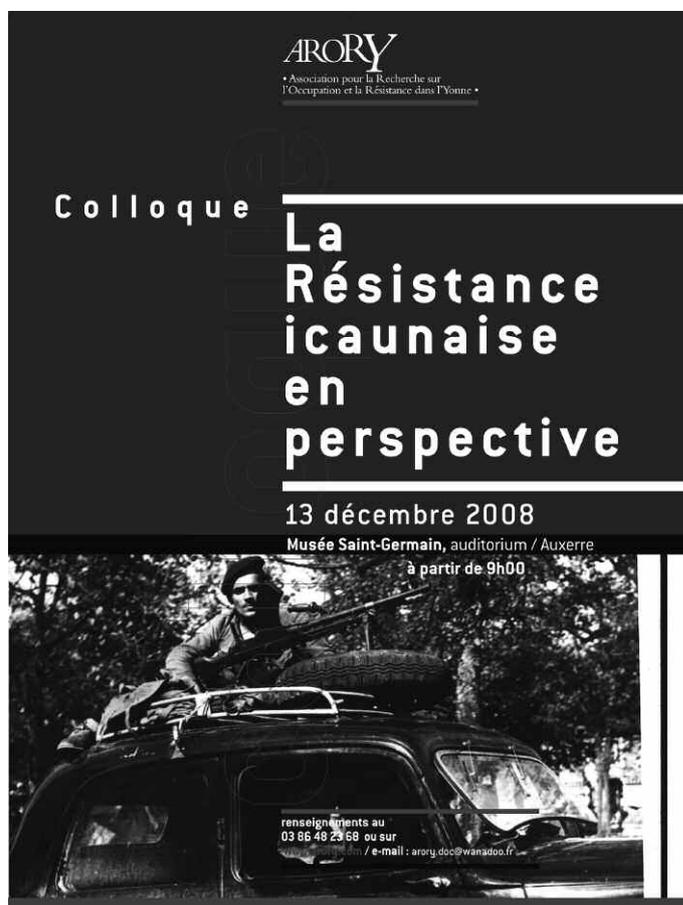
Le travail de recherche avait été réalisé jusqu'ici dans le cadre départemental ; il nous a semblé intéressant, sans remettre en cause l'importance de ce cadre, de regarder la réalité des départements limitrophes. Nous avons déjà travaillé avec les historiens de l'Aube et de la Nièvre, Sébastien Touffu et Jacqueline Baynac. Nous avons eu l'occasion de lire les travaux de Jean-Pierre Besse sur le Parti communiste.

Ces historiens ont accepté notre proposition : Sébastien Touffu pour présenter la Résistance dans l'Aube, sujet qu'il connaît bien (le cédérom sur l'Aube, dont il est responsable est sur le point de paraître) ; Jacqueline Baynac, qui connaît très bien la Résistance de la Nièvre, pour évoquer la Résistance dans son département ; enfin Jean-Pierre Besse pour parler d'un sujet particulier, les « interrégionaux » dans la Résistance communiste.

L'ARORY, de son côté, présentait trois communications. Claude Delasselle justifiait le choix du cadre départemental pour l'étude de la Résistance ; Joël Droglad présentait les principaux aspects de la Résistance icaunaise ; Thierry Roblin abordait les rapports de l'Yonne avec l'extérieur sous l'angle des évasions, et de l'aide aux évasions.

Au total, l'objet de cette journée était de montrer si la Résistance avait les mêmes caractères dans plusieurs départements limitrophes, s'il existait des relations entre l'Yonne et ses voisins, quelles étaient ces relations, etc. La journée s'est déroulée dans une atmosphère sérieuse, en présence d'une assistance nombreuse, variant de 60 à 70 personnes, attentive jusqu'au bout. Frédéric Gand a assuré la présidence pendant tous les travaux, et

**La journée s'est déroulée dans une atmosphère sérieuse, en présence d'une assistance nombreuse, attentive jusqu'au bout.**



veillé avec efficacité à ce que le colloque se passe dans de bonnes conditions. Nous présentons ici un compte-rendu des communications, mais les textes seront publiés prochainement ; nos lecteurs en seront évidemment informés.

Après avoir retracé l'histoire de l'ARORY depuis sa naissance, il y a 20 ans, Claude Delasselle a consacré sa communication : « La Résistance icaunaise et ses voisins » à la justification du cadre >>>

>> départemental pour l'étude de la Résistance, cadre dans lequel les intervenants ont tous travaillé. Il a d'abord insisté sur l'origine des résistants, et observé que pour beaucoup d'organisations, mouvements et réseaux, à l'exception surtout du PCF et du Service national maquis, les responsables départementaux sont essentiellement originaires de l'Yonne. Il s'est attaché, en évoquant l'action des maquis, à l'examen des limites du département de l'Yonne. Il a constaté que ces limites n'étaient pas étanches, bien sûr, mais qu'aussi bien dans un sens que dans l'autre, les mouvements des maquis ne portaient que sur des distances assez courtes, et pour des temps également très brefs : c'est le cas par exemple de la forêt d'Othe, où le responsable du BOA de l'Aube, « Francoeur », est en contact avec la compagnie FTP Rouget de Lisle en juin 1944, c'est le cas du maquis Vauban qui se déplace à la limite de la Côte d'Or à la fin de mai 1943, puis s'installe dans la Nièvre, c'est le cas du maquis Verneuil, à cheval sur

**Sébastien Touffu a déploré dans sa communication la faiblesse des travaux réalisés sur l'Aube jusqu'ici, et a insisté sur l'importance des archives de police, et des témoignages, recueillis trop tardivement.**

les limites de l'Yonne et de la Nièvre, mais qui intervient essentiellement dans l'Yonne.

Claude Delasselle est convaincu de la pertinence du choix du département comme cadre d'étude de la Résistance. Il est permis de penser que d'autres raisons plaident dans le même sens, d'une part le fait que les structures administratives de « l'Etat français » s'appuient sur le département, ainsi qu'une partie de l'organisation des autorités d'occupation, d'autre part l'importance des sources, des archives en particulier, au niveau départemental.

Trois communications ont ensuite présenté les aspects principaux de la Résistance dans les départements de l'Aube, de la Nièvre et de l'Yonne. Sébastien Touffu, dans la sienne : « Aspects de la Résistance auboise », a déploré la faiblesse des travaux réalisés sur l'Aube jusqu'ici, a insisté sur l'importance des archives de police, et des témoignages, recueillis trop tardivement. Il a commencé par présenter les organisations présentes dans l'Aube, mouvements et réseaux, et organisations paramilitaires. Il apparaît que l'implantation des organisations est souvent liée à des considérations locales, les réseaux à partir d'initiatives d'industriels troyens, le mouvement OCM à partir d'officiers de réserve, le mouvement Libération-Nord, à partir de personnalités comme Pierre Brossolette, le Front National avec Paul Langevin, en résidence surveillée à Troyes pendant un temps, etc. L'organisation la plus solide était le groupement appelé Armée Secrète (sans rapport avec l'organisation nationale de ce nom). Sébastien Touffu a souligné l'importance du BOA, en liaison étroite avec CDLL ; il faut remarquer que l'Aube fait partie de la même entité, la région P3, que l'Yonne et la Nièvre. Dans l'Aube, les frontières entre organisations étaient très peu étanches, avec tous les risques que cela faisait courir. Enfin, il a insisté sur le fait que les résistants de l'Aube venaient de tous les horizons politiques, de l'extrême droite au PCF. Mais l'unification a été très difficile, et s'est faite très tard, dans de mauvaises conditions, avec des riva-

lités de personnes : l'accord n'a été réalisé que... le 19 août 1944, une semaine avant la Libération.

Il y avait des relations entre les résistances de l'Aube et de l'Yonne, en ce qui concerne le BOA, les FTP, le Service national maquis. Mais il y a eu aussi des liens entre les polices allemande et française. Des opérations communes ont été montées, dont la plus tristement connue est celle de Saint-Mards-en-Othe, avec des troupes venant de Troyes et Saint-Florentin. Enfin la dernière semaine avant la Libération est qualifiée par Sébastien Touffu de « semaine sanglante », et l'Aube a été libérée essentiellement par les Américains : la répression a affaibli considérablement la Résistance auboise.

Dans sa communication : « Aspects de la Résistance nivernaise », Jacqueline Baynac a insisté sur l'opposition entre le Val de Loire, urbanisé, industriel, et le Morvan, isolé. Cela a eu des conséquences sur la Résistance nivernaise : la chronologie, la sociologie, sont très différentes.

Elle a souligné le rôle important de certains mouvements, comme l'OCM, Libération-Nord, le Front National, d'organisations paramilitaires comme le BOA, l'ORA, le Service national maquis et les FTP, et de réseaux comme

Turma-Vengeance et Pat O'Leary. Elle a indiqué que l'éventail politique des résistants de la Nièvre est très large.

Elle a évoqué la tentative précoce d'unification, en 1943, qui a échoué à cause de l'opposition de l'OCM à la présence des partis politiques dans le CNR, et d'oppositions personnelles. C'est cet échec, suivi de nombreuses arrestations (le rôle de Guillemand est ici important), qui a provoqué le basculement géographique vers le Morvan, alors que la Résistance nivernaise était née dans le Val de Loire industriel. L'unification au sein des FFI, qui s'est réalisée autour du colonel Roche, a été difficile ; les FTP se sont ralliés tard, tout en conservant une certaine autonomie. Cette unification s'est concrétisée lors de la bataille de Crux-la-Ville.

Comme dans l'Aube, les moments qui précèdent la Libération se sont accompagnés d'atrocités allemandes, surtout dans le Morvan.

Enfin, Joël Drogland dans sa communication intitulée : « Aspects de la Résistance icaunaïse » a repris les éléments principaux des travaux de l'ARORY, en insistant sur les aspects qui lui paraissent les plus caractéristiques, et déjà montrés à travers les publications de l'ARORY. Il a montré le grand nombre des organisations présentes dans l'Yonne, leur implantation relativement tardive, et « spatialement limitée ». Pour lui, la Résistance a été fondamentalement un phénomène local. Il a consacré un long développement aux résistants, femmes et hommes, au rôle, souvent négligé, des sédentaires, au large éventail politique de la Résistance.

Il a fait un tableau de l'importance de l'action militaire de la Résistance de l'Yonne, en insistant particulièrement sur le rôle des maquis, à la fois dans leur action de guérilla, mais aussi dans leur résistance aux nombreuses attaques allemandes, la plupart après le 6 juin 1944. Cette activité militaire de la Résistance s'est accompagnée, comme dans la Nièvre et l'Aube, de lourdes représailles, même si on ne peut employer pour l'Yonne l'expression de

« villages martyrs ». Le dernier point sur lequel a insisté Joël Droglond concernait les pertes importantes de la Résistance causées par les trahisons et infiltrations par les Allemands. Il a évoqué les trois plus grosses affaires, celle de Guillemand, infiltré dans l'OCM et le BOA, dans l'Yonne et ailleurs ; celle de Bardet, très controversée, enfin celle de Dupré. L'activité d'infiltration de l'*Abwehr* et de la *Gestapo* ont provoqué des arrestations très nombreuses dans l'Yonne, mais aussi dans l'Aube et la Nièvre.

Les trois communications sur l'Aube, la Nièvre, et l'Yonne ont permis de constater combien les situations étaient différentes, même si des réalités s'imposent : la naissance de la Résistance dans les villes, l'implantation des organisations assez tardive, fin 1942 et surtout 1943, l'origine sociale et politique très variée des résistants, la grande difficulté de l'unification, très tardive, la violence des exactions allemandes à l'été 1944. Il faut ajouter pour l'Aube et l'Yonne que les exécutions sommaires, commises dans le cadre de ce que l'on désigne comme « épuration extrajudiciaire » ont été plus nombreuses que ce qui avait été écrit jusque là, 300 pour l'Aube, 350 pour l'Yonne.

La communication de Jean-Pierre Besse : « Albert Meunier, un parcours résistant de l'Yonne à l'Oise » a permis d'aborder le cas singulier de la résistance communiste, déjà évoquée dans les trois communications précédentes à partir du Front National et des FTP. Il est parti du cas d'Albert Meunier, un militant communiste icaunais qui a participé à la fameuse réunion du 1<sup>er</sup> septembre 1940 de reconstitution du PCF de l'Yonne, devenu ensuite

***Pour Jean-Pierre Besse il reste beaucoup à faire pour mieux connaître les parcours des responsables importants dans le fonctionnement de la résistance communiste.***

un « interrégional » du parti, et qui est mort dans l'Oise, à Noailles, abattu par les Allemands le 13 août 1944.

Les interrégionaux étaient des militants communistes éprouvés, qui avaient la confiance de la direction du parti, qui ont accepté la clandestinité, qui étaient les représentants de la direction en contact avec les responsables départementaux du PCF. Albert Meunier a joué un rôle important dans l'Yonne jusqu'à la fin de 1943. Au moment de sa mort, il était responsable de l'interrégion 7, qui comprenait la Somme, l'Oise, la Seine Inférieure, le Calvados, l'Eure et l'Eure et Loir. Il se déplaçait sans cesse, n'était connu que de quelques militants, ce qui fait dire à Jean-Pierre Besse que les interrégionaux sont « un trou noir » dans l'histoire de la résistance communiste, et dans la mémoire collective. Cela rejoint la constatation déjà faite sur la stratégie du PCF qui ne laissait jamais à la même place très longtemps ses responsables, certes pour des raisons de sécurité, mais aussi pour que leur présence prolongée au même endroit ne leur permit d'échapper au contrôle de la direction. Pour Jean-Pierre Besse, il reste beaucoup de travail à faire pour mieux connaître les parcours de ces responsables importants dans le fonctionnement de la résistance communiste.

La dernière communication, de Thierry Roblin : « Quitter l'Yonne, les réseaux d'évasion », a abordé les relations de l'Yonne avec

l'extérieur sous un autre angle. Il s'agissait de montrer ce que représentaient les évasions, tous les types d'évasions, mais aussi l'aide aux évasions, une forme particulière de résistance. Ceci concerne d'abord les prisonniers de guerre, très nombreux dans l'été 1940, dont certains cherchaient à s'échapper des nombreux camps installés dans le département, puis un peu plus tard, les jeunes qui, parmi les réfractaires au travail obligatoire, voulaient « s'évader » pour rejoindre la France Libre, soit en Angleterre, soit en Afrique du Nord à partir de la fin de 1942, le plus souvent en passant par l'Espagne. Le grand moment s'est situé de la fin de 1942 à 1943. Pour ces jeunes, qui veulent un engagement militaire, il n'y avait pas encore de maquis pour les encadrer ; quand les maquis pourront les accueillir, ils ne chercheront plus à quitter l'Yonne. Enfin, il faut ajouter les aviateurs alliés tombés dans le département, récupérés et qui cherchaient à regagner l'Angleterre, et dont la mémoire est honorée depuis quelques années de façon plus active.

Thierry Roblin a rappelé les groupes, puis les filières qui ont joué un rôle dans ces évasions ; il s'agissait pour certains des premiers actes de résistance. Il a insisté sur le fait que ces évasions, assez nombreuses (51 hommes venant de l'Yonne ont été arrêtés à la frontière espagnole en 1943), et l'aide aux évasions qui a représenté un grand nombre de personnes, ont été assez peu évoquées pendant très longtemps, et ont peu marqué la mémoire collective. Sa communication permet de corriger cette lacune ; mais Thierry Roblin a indiqué qu'il y a encore beaucoup de travail à faire.

Après la fin des travaux, l'exposition : « Occupation et Résistance dans l'Yonne » a été inaugurée en présence du maire d'Auxerre, de la conservatrice des musées d'Auxerre, et d'une nombreuse assistance. Cette exposition est le fruit d'une collaboration entre le Musée Saint-Germain et l'ARORY, et reprend sur 30 panneaux l'essentiel des travaux de l'ARORY, suivant un plan qui combine des approches chronologique et thématique. Elle permet de voir des documents de diverse nature : documents d'archives et photographies en particulier. Le conservateur adjoint, M. Amourette, a consacré beaucoup de temps à la mise en place de cette exposition, pendant que l'équipe d'historiens de l'ARORY réalisait les panneaux. Cette exposition pourra être présentée dans le département.

Au total, une journée bien remplie, qui a permis de constater que le travail de l'ARORY était l'objet d'un intérêt certain. C'est un encouragement pour toute l'équipe à continuer. ■

# LES LOIS « MÉMORIELLES »

par Jean Rolley

Depuis plusieurs années les polémiques se sont multipliées au sujet des commémorations, des lois « mémorielles », de la manière dont la société française devait traiter son histoire, en particulier pour ses aspects les plus douloureux. Il est en effet relativement commode de commémorer l'armistice de novembre 1918, la capitulation allemande du 8 mai 1945 ou la Libération, mais il est beaucoup plus difficile de commémorer la tragédie provoquée par l'application en France de la « solution finale » entre 1940 et 1944, les souffrances causées par la colonisation ou par la pratique du commerce des esclaves. Est-il possible de parvenir sur tous ces sujets à « une » mémoire nationale, ou devra-t-on se résigner à l'addition de plusieurs mémoires ? Fera-t-on appel aux historiens, et de quelle façon ? Les politiques ont-ils un rôle à jouer ? Si oui, lequel ?

## Un rappel de quelques faits

13 juillet 1990 : vote de la loi « Gayssot » qui prévoit que « toute discrimination fondée sur l'appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion est interdite ».

29 janvier 2001 : vote de la loi disant que : « La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915 ».

21 mai 2001 : vote de la loi « Taubira » qui affirme : « la République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan indien d'une part, et l'esclavage d'autre part [...] constituent un crime contre l'humanité. » Le texte ajoute : « Les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines [leur] accorderont la place conséquente qu'ils méritent. »

23 février 2005 : vote de la loi qui dit : « la nation exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France

dans les anciens départements français d'Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Indochine ainsi que dans les territoires placés antérieurement sous la souveraineté française. » Un amendement introduit un article qui prévoit que : « les programmes scolaires reconnaissent le rôle positif de la présence française outre-mer... » Cet amendement est retiré, après avis du Conseil constitutionnel, consulté par le président de la République. Jacques Chirac veut calmer la polémique, violente, qui s'était développée autour du débat de ce texte. Depuis 2004, les affrontements ont été vifs, non seulement sur le plan politique, mais plus encore entre politiques, représentants d'associations représentatives de « communautés » et historiens. L'exemple le plus frappant est « l'affaire Pétré-Grenouilleau ». Olivier Pétré-Grenouilleau, historien spécialiste de la

***Nous pensons que le champ de recherche des historiens ne doit être sous le contrôle, ni de l'opinion, ni des politiques, très souvent soumis aux pressions, souvent organisées, d'une opinion qui confond histoire et mémoire.***

traite négrière, édite sa thèse : *Les traites négrières*, essai d'histoire générale, qui est l'objet d'attaques très violentes [il est même traité de « négationniste »]. Il a refusé d'employer le terme de génocide pour définir les traites. On a pu se demander si ces attaques ne résultaient pas du sens même de la thèse de l'auteur, qui affirme que la traite transatlantique n'est qu'une des trois traites, les deux autres étant la traite des Arabes (pas des musulmans), et la traite intérieure à l'Afrique elle-même. Une action en justice a été lancée contre lui ; il lui était reproché d'avoir enfreint la loi Taubira.

## Des questions se posent

Deux questions sont ainsi soulevées, qui touchent le travail des historiens : la première est posée par certaines associations, ou certains groupements, qui se donnent pour objectif de défendre ou de réhabiliter la mémoire de leur « com-

munauté », et qui pour cela veulent exercer un droit de regard sur l'activité des historiens ; la deuxième est la volonté des politiques de « diriger » le travail des historiens. Dans le premier cas, l'attaque contre Pétré-Grenouilleau a été menée en particulier par le collectif des Antillais-Guyanais-Réunionnais. Dans le deuxième cas, les interventions des politiques ont été nombreuses. Par exemple, Christiane Taubira, députée de Guyane, auteur de la loi de 2001, écrit dans *Le Monde* du 16 octobre 2008 : « Quant au vrai débat, il est de savoir si la mémoire et l'histoire peuvent être objet de droit. Oui, lorsque les enjeux sont au delà de la mémoire et de l'histoire, qu'ils atteignent la cohésion nationale, l'identité commune. Il revient alors au législateur de poser la parole politique, déclaratoire, et d'en tirer les conséquences par des dispositions normatives. » De la même façon, à la même période, la question est posée au Parlement, à la suite des travaux d'une mission de l'Assemblée nationale, qui doit examiner

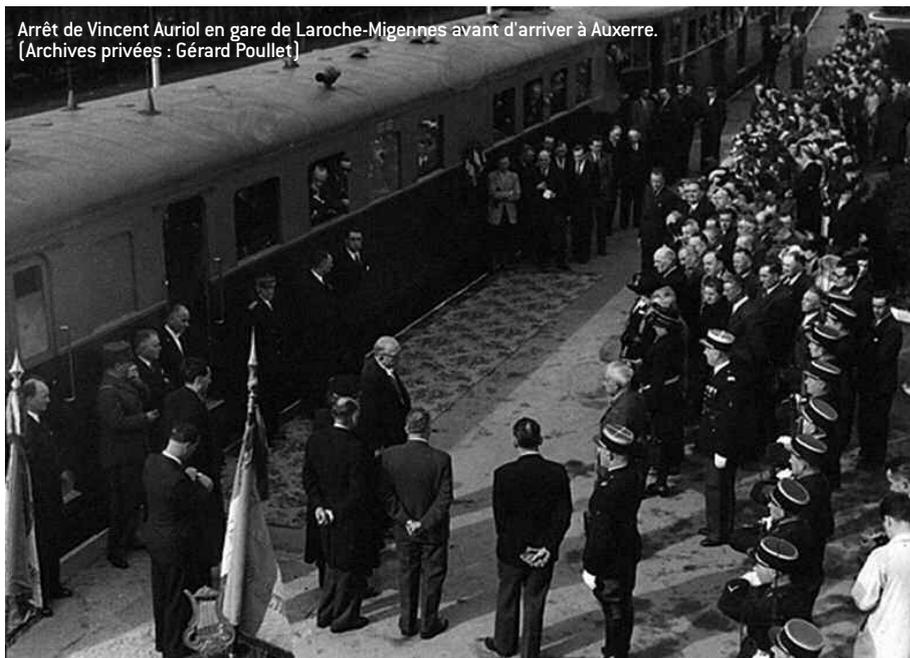
si la loi doit « qualifier les faits historiques », si les lois « mémorielles » sont nécessaires. Le rapport de cette mission est d'autant plus attendu que le ministre de l'éducation nationale a déclaré le 28 octobre 2008 : « [il faut] que ce que nous considérons comme devant être enseigné aux élèves soit prescrit par la représentation nationale. », [même s'il s'est rétracté le lendemain]. La mission parlementaire conclut en affirmant qu'il ne faut plus adopter de lois « mémorielles », sans remettre en cause celles qui avaient été déjà adoptées, et que le Parlement ne doit plus légiférer sur les programmes scolaires. Cela a fait retomber la pression.

## Quelques réflexions

La première loi « mémorielle », de 1990, avait été votée au moment où se multipliaient les déclarations antisémites de dirigeants de l'extrême droite. Elle a été suivie par la déclaration solennelle du

président de la République, Jacques Chirac, en juillet 1995, dans laquelle il affirmait la responsabilité de la France (pas seulement de « l'Etat français ») dans la persécution des juifs de 1940 à 1944. Ces prises de position, officielles, satisfont la « communauté » juive. Mais, en même temps, elles encouragent d'autres « communautés » à revendiquer la reconnaissance officielle de leur souffrance, personnelle ou héritée. S'amorce ainsi un processus de concurrence des mémoires, auquel les historiens sont confrontés ; ils sont « invités » à alimenter cette concurrence. N'avons-nous pas vu, y compris dans notre département, une concurrence apparaître entre les mémoires de la déportation des juifs et de la déportation des résistants ? Nous pensons que la décision de ne pas multiplier les lois mémorielles est juste. La multiplication des lois ne risque-t-elle pas de fragiliser encore un peu plus le tissu national, déjà affaibli ?

Nous pensons aussi que le champ de recherche des historiens ne doit pas être sous le contrôle, ni de l'opinion, ni des politiques, très souvent soumis aux pressions, souvent organisées, d'une opinion qui confond souvent histoire et mémoire. Il ne faut pas oublier, au demeurant, que le travail des chercheurs et des enseignants-chercheurs est déjà largement contrôlé par la nouvelle Agence Nationale de la Recherche qui octroie, ou non les crédits de recherche. Il ne faut pas oublier que les associations comme la nôtre, l'ARORY, vivent, publient, en grande partie grâce au soutien des collectivités publiques. Il ne faut pas aller au delà, il ne faut pas que le travail des historiens puisse être réalisé sous la menace de poursuites judiciaires. L'histoire, et la mémoire, ne doivent pas devenir les objets d'une instrumentalisation qui n'a pas grand chose à voir avec les souffrances du passé. —



Arrêt de Vincent Auriol en gare de Laroche-Migennes avant d'arriver à Auxerre.  
(Archives privées : Gérard Poullet)

## Le Monument des déportés et fusillés de l'Yonne à Auxerre

par Arnaud Fouanon

**Le 3 avril 1949, Vincent Auriol, président de la République, inaugure à Auxerre le monument des déportés et fusillés de l'Yonne.**

### La genèse du projet

C'est au début de l'année 1946 que le président de l'association des déportés et internés politiques de l'Yonne, Jean Marot, lance dans la presse départementale l'idée d'ériger un monument à la mémoire des déportés de l'Yonne. Cette idée naît du constat qu'à travers le département il existe des stèles, plaques et monuments érigés en souvenir d'événements précis mais aucun monument ne regroupe tous « *les martyrs de la déportation* ».

L'idée reçoit un accueil favorable, notamment du préfet de la Libération Paul Gibaud<sup>1</sup>, qui accepte d'apporter son appui moral et de constituer le comité d'honneur. Toutefois, à la demande de plusieurs organisations de résistance, le comité décide que le monument honorera aussi les « *héros internés tombés sous les balles allemandes* » ; il devient ainsi le monument des déportés<sup>2</sup> et des internés fusillés de l'Yonne.

### La réalisation du projet

Très vite, une souscription publique est ouverte pour financer le projet et c'est à Henri >>

» Lagriffoul<sup>3</sup> qu'est confiée la réalisation de cette œuvre imposante. Cette dernière ne manquera pas d'ailleurs de faire l'objet de quelques critiques. Deux ans plus tard, le 18 avril 1948, Jean Bondi, secrétaire d'État à la fonction publique et ancien déporté, pose la première pierre du monument, place Saint-Amâtre à Auxerre. Quelques jours plus tard, au moment du 1<sup>er</sup> mai, une cérémonie est organisée pour recevoir des cendres des martyrs des camps de concentration et d'extermination ; elle est suivie le lendemain de manifestations d'hommage.

Le projet étant bien engagé, il ne reste plus qu'à trouver un invité d'honneur pour l'inauguration. Les initiateurs du projet proposent alors au président de la République de l'époque, Vincent Auriol<sup>4</sup>, de se déplacer à Auxerre pour inaugurer le monument ; ce dernier donne rapidement une réponse favorable. Précisons que l'événement est d'importance car le chef-lieu de département n'a pas reçu de chef d'Etat (il s'agissait de Napoléon III) depuis 1866. La construction du monument va ainsi s'achever sans encombre et la date d'inauguration sera fixée au 3 avril 1949<sup>5</sup>, laissant à tous les partenaires le temps d'organiser cette journée.

Ce monument est constitué d'un énorme bloc de pierre sur lequel est gravée la liste des déportés et internés fusillés de l'Yonne<sup>6</sup>. Sur le devant, un groupe de cinq personnages exprime à la fois « *les souffrances des martyrs et leur volonté de ne pas plier devant la tyrannie* » et à l'arrière, une petite crypte abrite les cendres<sup>7</sup> des martyrs des camps de concentration et d'extermination<sup>8</sup>.

### L'inauguration

Ce dimanche 3 avril 1949, Auxerre est tout luisant de drapeaux et d'oriflammes sous un soleil printanier. « *Des guirlandes de papier multicolore, des drapeaux donnaient à la cité un caractère de joie populaire. Certaines initiatives privées s'étaient exercées. Les établissements d'enseignement avaient rivalisé dans la décoration de leurs façades.* » L'événement, très protocolaire, est couvert par la presse locale et nationale, filmé et radiodiffusé<sup>9</sup>.

C'est à 10h 15 que Vincent Auriol, accompagné de plusieurs personnalités, arrive à la gare d'Auxerre<sup>10</sup>; à partir de ce moment là, le président de la République va suivre un programme très chargé. Dans un premier temps, il rejoint la préfecture en cortège automobile à travers la

ville noire de monde. Il y arrive 10 minutes plus tard et en ressort au bout d'une heure afin de se rendre à l'hôtel de ville. Après un déjeuner privé pris à la préfecture, le cortège présidentiel prend la direction du monument des déportés. Vincent Auriol arrive place Saint-Amâtre aux alentours de 15h 30 et est accueilli par Jean Marot. Des milliers de personnes sont présentes. Une longue tribune officielle a été dressée et les porte-drapeaux de multiples associations montent la garde de chaque côté du monument. Parmi les

personnalités icaunaises, le public peut apercevoir le préfet Brunel, les quatre députés, Jean Chamant, Prosper Môquet, Jean Moreau et Gérard Vée, les deux sénateurs, Philippe de Raincourt et le docteur Plait, les représentants des différentes confessions, 31 conseillers généraux, les maires de nombreux chefs-lieux de canton et les dirigeants d'associations.

Puis, arrive alors le moment tant attendu : « *La musique du 27<sup>e</sup> d'infanterie exécute la Marseillaise tandis que le voile se découvre et que le Président de la République s'avance pour déposer sur la dalle une magnifique couronne* » ; il retourne s'immobiliser devant le groupe des officiels pendant qu'est joué le Chant des Partisans.

Vincent Auriol va ensuite décerner un certain nombre de médailles : il remet les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume à Irène Chiot, Gabriel Cortel, Paul Genty, Georges Guyot, Jean Hemery, Guy Herbin, Gilbert et Raymond Secretin, Louis Seguin, Roger Varrey et André Vildieu. D'anciens déportés pré-

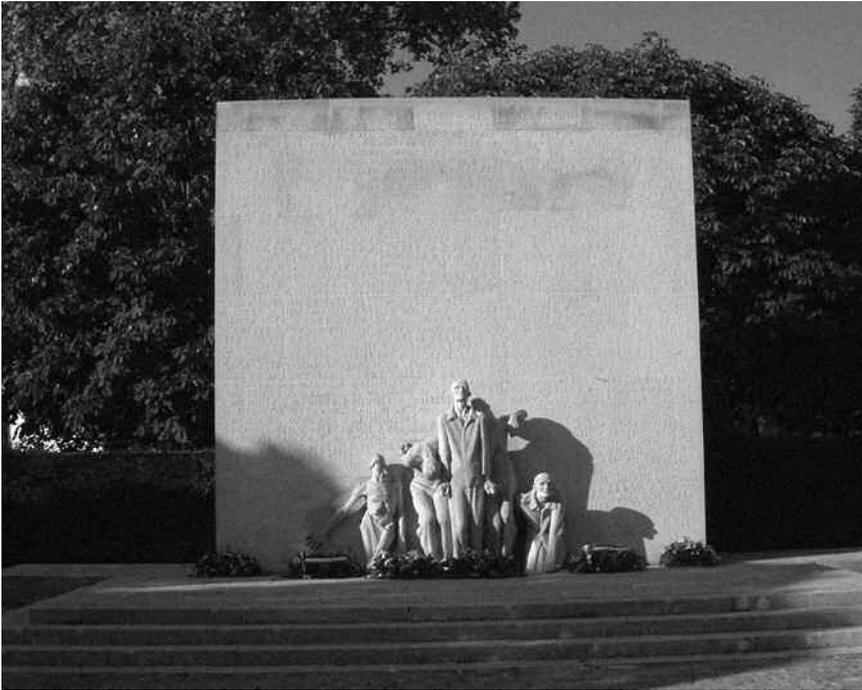


Vincent Auriol au moment de son discours.  
[Sources : Musée de la Résistance, Auxerre]

***Les initiateurs du projet proposent alors au président de la République de l'époque, Vincent Auriol, de se déplacer à Auxerre pour inaugurer l'œuvre de Lagriffoul. Précisons que l'événement est d'importance car le chef-lieu de département n'a pas reçu de chef d'Etat (il s'agissait de Napoléon III) depuis 1866.***

sents ce jour-là reçoivent, eux aussi, une décoration des mains du président de la République ; il s'agit de René Aubin, Jean Marot, André Marchandise, André Plait, Jean Puissant et René Regnard<sup>11</sup>.

La remise des médailles cède alors la place aux discours : Jean Marot est le premier à la tribune, Maxime Courtis (président du Conseil général), Jean Moreau (député-maire d'Auxerre) et Vincent Auriol vont se succéder. Du discours présidentiel se dégagent deux thèmes : celui de



Le monument de nos jours. [Collection ARORY]

« *l'Union dans le sacrifice à l'intérieur pour le redressement de la France* » et celui de la « *Paix à l'extérieur avec toutes les mesures de précaution qui sont la garantie d'une indispensable sécurité* ». L'allocution s'inscrit dans le contexte de la Guerre froide, du blocus de Berlin, de la guerre d'Indochine et du projet de signature du Pacte atlantique. La cérémonie prend fin vers 17h. Il est temps pour Vincent Auriol et sa suite, toujours ovationnés par la foule, de repartir à pied le long de la rue du 24 août en direction de la porte du Temple et de prendre place à bord des voitures officielles pour rejoindre la gare. Le train présidentiel quitte la cité auxerroise vers 17h 20, après que Vincent Auriol ait transmis à Jean Moreau, maire de la ville, ces quelques mots : « *J'emporte d'Auxerre un souvenir ému de l'accueil chaleureux qui m'a été réservé par la population. Je vous prie de transmettre à vos concitoyens mes vifs remerciements et l'expression de mon affectueuse sympathie (...)* ». La journée se clôture par une dernière cérémonie qui débute à 19h 30 : l'urne contenant les cendres de déportés est transférée du cimetière Dunand au monument de la place Saint-Amâtre, exposée et veillée jusqu'à 21h par quatre déportés. A 21h 30, devant des milliers de personnes, l'urne est déposée dans le monument pendant qu'une chorale exécute le Chant des Adieux ; ainsi s'achève cette journée il y a 60 ans déjà !

Rappelons que chaque année, lors de la Journée nationale du souvenir de la déportation<sup>12</sup>, une gerbe de fleurs est déposée au pied du monument par d'anciens déportés icaunais en souvenir de leurs camarades victimes du nazisme. ■■■

Sources : Archives départementales de l'Yonne, PER 1040/9 (L'Yonne Républicaine, 3 et 5 avril 1949) et 1070 W 20. Bibliothèque municipale d'Auxerre, Le Monde du 5 avril 1949. « Le Monument des martyrs et de la déportation et des internés fusillés de l'Yonne », Pages d'Histoire départementale, éd. L'Yonne Républicaine, Auxerre, 1950. ARORY, « La Résistance dans l'Yonne », Cd-rom édité par l'ARORY-AERI, 2004

#### Notes :

- [1] Il est nommé préfet honoraire en juin 1946 et quitte le département de l'Yonne.
- [2] Y sont inscrits les noms des déportés politiques et raciaux.
- [3] Henri Lagriffoul est un sculpteur statuaire français (1907-1981) qui réalise le premier grand monument aux déportés politiques à Auxerre. Il est aussi l'auteur, en 1959, du bas-relief en bronze de la déportation, un cœur déchiré par des barbelés, pour le Monument de la France Combattante du Mont Valérien.
- [4] Vincent Auriol (1884 - 1966), premier président de la IV<sup>e</sup> République de 1947 à 1954.
- [5] L'inauguration était en fait prévue plus tôt, mais le président ayant eut un contretemps, la date fut reculée au 3 avril 1949.
- [6] Précisons qu'au fil de nos recherches nous nous apercevons qu'il existe des oublis dans cette liste !
- [7] Depuis l'inauguration du monument, plusieurs plaques portant la mention « *Morts des suites de leur déportation* » ont été apposées sur le mur de la crypte. Nous pouvons y lire le nom d'internés et de déportés – d'ailleurs, certains n'ont jamais connu « l'univers concentrationnaire » ! - et, fait troublant, plusieurs personnes figurant sur cette liste sont morts longtemps après, voire plusieurs dizaines d'années, après leur retour de déportation !
- [8] Le 18 juillet 1993, à proximité du monument, une plaque commémorative (offerte par la République française à tous les chefs lieux de département), évoquant la rafle du Vel d'hiv du 16 juillet 1942, est inaugurée par le préfet de l'Yonne place Saint-Amâtre. Néanmoins, elle n'évoque pas les grandes rafles de juifs opérées dans l'Yonne en 1942 et 1944.
- [9] Voir l'extrait vidéo des actualités de l'époque dans le Cd-rom *La Résistance dans l'Yonne* édité par l'ARORY-AERI, 2004.
- [10] Venant de Paris, il fit au préalable une halte en gare de Laroche-Migennes.
- [11] Pour en savoir plus sur la plupart des médaillés, consultez le Cd-rom *La Résistance dans l'Yonne*.
- [12] C'est la loi du 14 avril 1954, votée à l'unanimité par le Parlement, qui a consacré le dernier dimanche d'avril « *Journée nationale du Souvenir des victimes et héros de la déportation* », au cours de laquelle la nation honore la mémoire de tous les déportés sans distinction, et rend hommage à leur sacrifice.

# Will Irwin, LES JEDBURGHS. L'Histoire secrète des forces spéciales alliées en 1944

Perrin, 2008, 434 pages.

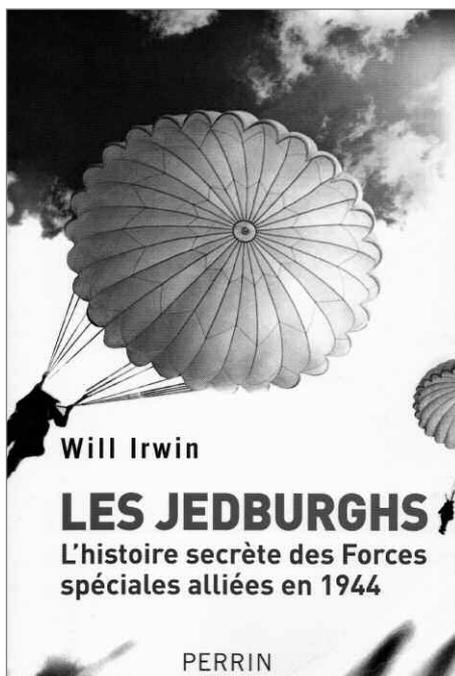
par Joël Drogland

**Les Jedburghs étaient des unités spéciales sélectionnées au sein des armées britannique, américaine et de la France libre, afin d'être parachutées par équipes de trois derrière les lignes allemandes, dans la France occupée. La mission de ces hommes était d'organiser, d'armer et d'entraîner les maquisards français afin d'intensifier la lutte armée et d'empêcher au maximum les troupes allemandes de parvenir en renfort sur le front de Normandie. Traduit de l'américain, ce livre en retrace la genèse et l'action.**

## Histoire et récits d'aventure

Will Irwin qui a été lui-même capitaine dans les Forces spéciales américaines, a fait connaissance de vétérans des Jedburghs dans les années 1980, et entrepris des recherches sur ces unités spéciales. L'ouvrage qui paraît aux éditions Perrin est la traduction de celui qu'il a publié à New York en 2005. Les sources de ses travaux sont des entretiens avec d'anciens membres de ces missions, des monographies d'unités, des ouvrages spécialisés (presque tous en anglais) ainsi que des archives publiques et privées, anglaises et américaines, en particulier les rapports de « debriefing » des équipes à leur retour à Londres. Les missions étaient classées secrètes et les hommes furent astreints au respect de ce secret. Ils ne témoignèrent pas avant que les archives ne soient ouvertes, dans les années 1980.

L'auteur a voulu faire un travail d'historien ; notes, sources, bibliographie et tableau des missions occupent les 60 dernières pages. Le spécialiste et le chercheur trouveront dans ce livre de précieux renseignements, en particulier le tableau des 83 missions identifiées par l'auteur avec pour chacune d'elles, leur nom de code, l'identité et la nationalité de ses trois



membres, leurs pseudonymes, la date et le lieu de leur parachutage, éventuellement leur sort s'ils ne sont pas rentrés.

Il ne s'agit cependant pas d'une étude analytique de type universitaire mais d'un ouvrage très vivant et d'une grande facilité de lecture. Après avoir présenté dans les deux premiers chapitres les modalités de sélection et de formation

des hommes recrutés pour ces missions difficiles, ainsi que les structures militaires au sein desquelles elles sont intégrées, l'auteur a choisi de suivre sept équipes. Il s'agit alors de véritables récits d'aventure, très précis, concrets, vivants et parfois dramatiques. S'appuyant sur le croisement des sources qui sont nombreuses, précises et complémentaires pour les missions qu'il a choisies, il nous présente les hommes, leur origine, leur formation, les conditions de leur engagement, leur parachutage, la réception par les maquisards français, leur vie au maquis, leurs actions dans le déroulement de la mission (organisation, sabotages et parfois combats). Le lecteur prend connaissance d'une réalité qui n'est pas souvent décrite : au cœur des maquis, avec la Résistance française, au contact des Allemands qui cherchent à gagner le front de Normandie ou, quelques mois plus tard, à faire retraite en direction de l'Allemagne.

## Au service d'une guerre subversive

Le projet Jedburgh (les spécialistes se perdent en conjecture sur l'origine de ce nom de code qui est peut-être celui d'une ville écossaise) prévoyait le largage d'une centaine d'équipes des Forces spéciales en France occupée. Chaque équipe devait être composée d'un Américain, d'un Anglais et d'un Français ; en réalité ce ne fut le cas que pour une sur dix seulement, les autres ne comprenaient que des hommes de deux nationalités. L'un des trois hommes était un spécialiste des transmissions radio qui était parachuté avec son matériel. Les missions étaient rattachées à l'OSS (*Office of Strategic Service, service de renseignement américain*), à la France libre et au SOE (*Special Operations Executive*, qui dépendait du ministère britannique de la Guerre écono-

mique). Elles agissaient souvent aux côtés d'autres unités spéciales plus nombreuses et plus puissamment armées, les SAS britanniques (*Special Air Service*).

Les « Jeds » [comme les appelle l'auteur] parlent tous parfaitement le français [c'est un critère de recrutement] ; ils opèrent en uniforme car ce sont des militaires (la plupart sont officiers) et non pas des espions. Il leur arrive cependant de devoir revêtir des habits civils : s'ils sont capturés dans cette situation ils ne sont pas considérés comme des militaires et sont immédiatement fusillés.

Ce sont les premières unités de ce genre ; jamais les nations n'avaient, jusqu'alors, organisé, entraîné et équipé des troupes conventionnelles et en uniforme pour former et commander des unités de partisans opérant en territoire hostile (aujourd'hui ces unités sont les Bérets verts américains, les SAS britanniques et le Régiment parachutiste d'infanterie de marine français). Leur conception est liée au projet de Winston Churchill quand il a créé le SOE : « *mettre le feu à l'Europe* », c'est-à-dire lancer les peuples de l'Europe occupée dans une guérilla contre l'occupant.

### **Une sélection impitoyable**

Une fois tombés sur le sol de France, les « Jeds » ne devront plus compter que sur eux-mêmes. Ils devront gagner la confiance des chefs de maquis, passer et repasser les lignes allemandes, établir et maintenir des liaisons radio avec Londres, organiser et réceptionner des parachutages d'armes et de munitions. Aussi la sélection des candidats est-elle impitoyable !

Ils furent environ 300. Ils avaient une vingtaine d'années, la plupart n'étaient pas des militaires avant que n'éclate le conflit ; leur niveau d'instruction était supérieur à la moyenne. Informés et conscients de la difficulté des missions, ils étaient volontaires et ont tous supporté des mois de sélection et d'entraînement. Ils doivent parler parfaitement le français et passer de nombreux tests et entretiens avec des équipes de psychologues et de psychiatres ; ils subissent de rudes épreuves physiques, endurance, course d'orientation, raids nocturnes ; ils

apprennent le maniement des armes américaines, anglaises et allemandes mais aussi le combat à mains nues et au couteau, et encore les grades et l'organisation de l'armée et des polices allemandes et françaises ; ils sont formés aux techniques de sabotage des diverses infrastructures avec diverses méthodes, enfin il doivent évidemment être entraînés au parachutage.

Après être passés par plusieurs centres secrets d'entraînement, ils furent regroupés en Angleterre en février 1944 à Milton Hall. C'est là que, par affinité, se constituèrent les équipes de trois et que se poursuivit l'entraînement par équipe.

### **Sept équipes en action avec les maquisards français**

Les aventures de sept équipes nous sont donc proposées : trois missions opèrent en Bretagne de juin à août 1944 où elles arment puissamment les maquis locaux et combattent à l'arrière du front de Normandie ; une équipe est parachutée en Picardie où elle n'a pas le temps d'accomplir sa mission, victimes de malchance ses trois membres sont capturés et fusillés ; une équipe partie d'un aérodrome algérien opère dans la Drôme et dans les Hautes Alpes où pendant trois mois elle effectue de nombreux sabotages avant de regagner Londres en septembre 1944 ; une autre combat aux côtés des maquis entre Belfort et Besançon.

Un chapitre est consacré à la mission Bruce qui est parachutée dans la nuit du 14 au 15 août 1944 avec pour objectif de prendre contact avec Henri Frager et le réseau Jean-Marie Buckmaster, seule organisation de la Résistance icaunaise dont Londres ait connaissance. L'équipe est commandée par le lieutenant Jacques Favel (en réalité Camille Lelong) qui a vécu aux Etats-Unis, accompagné de William Colby et de Louis Giry (en réalité Roger Villebois). Londres ne sait pas que Frager a été arrêté, et c'est avec Roger Bardet que les hommes prennent contact. L'auteur s'appuie sur les Mémoires de Colby et sur plusieurs entretiens qu'il a eus avec lui. L'équipe trouve Bardet trop peu déterminé à l'action et découvre que la Résistance de l'Yonne ne se limite pas au réseau Jean-Marie Buckmaster. Mais leur connaissance de

la Résistance départementale telle qu'elle transparaît dans ce chapitre est fort incomplète. Le portrait qui est fait du colonel Chevrier dont ils croient qu'il ne commande que 20 hommes et dont ils découvrent bien tard qu'il est le véritable chef des FFI est assez savoureux : « *ce vieux chef (...) était flamboyant, charismatique et constamment sur la brèche* » écrit Colby !

L'épilogue trace à grands traits les biographies des membres des équipes dont les actions ont été racontées. Quand la guerre fut finie en Europe, certains repartirent au combat en Asie, ainsi Roger Villebois fut-il tué par les Japonais au Tonkin le 9 mai 1945. Par la suite ils eurent évidemment des carrières très diverses, militaires ou civiles, Colby fut nommé directeur de la CIA par Nixon en 1973, Camille Lelong vivait encore en Louisiane quand l'auteur a écrit son livre. Les vétérans tinrent leur première réunion à Paris en 1984, puis se retrouvèrent à plusieurs reprises : ils étaient encore 22 survivants en 2004 en Angleterre.

Ce livre éclaire un aspect mal connu des combats pour la Libération de la France en 1944. Il vient compléter l'ouvrage fondamental de M. Foot, *SOE in France* dont la traduction française est parue l'année dernière. Ces ouvrages conduisent à réévaluer la part des Alliés dans l'organisation de la Résistance en France et dans la libération du territoire français, depuis la constitution de réseaux de résistance au début de l'occupation jusqu'à l'action de ces missions venues apporter un appui conséquent aux maquis.

Les limites de cet ouvrage sont celles de ses sources. Il est en effet tributaire d'une information qui a pour seule origine les récits des membres des missions Jedburgh. Or ces hommes ont une vision nécessairement fragmentaire et déformée de la situation réelle de la Résistance dans les départements où ils agissent. L'auteur n'a utilisé aucune étude historique sur la Résistance française, ce qui lui aurait permis une mise en perspective et une plus rigoureuse analyse historique. Il a privilégié le récit et de ce point de vue il a plutôt bien réussi. ■

# Monique Le Tac, YVONNE LE TAC. Une femme dans le siècle (de Montmartre à Ravensbrück)

Tirésias, 2000.

par Frédéric Gand

“ **O**n ne meurt que quand on a décidé de mourir » dit Yvonne, de retour d'Auschwitz à son fils aîné Roger, venu l'accueillir sur le port de Marseille. Elle a 63 ans et a échappé miraculeusement aux marches de la mort en se cassant le bras le 24 décembre 1944. Elle décèdera un 24 décembre 1957 : « *On ne meurt que quand on a décidé de mourir* ».

Coincidence ? Yvonne y croyait.

Elle maudissait tous les mois de février depuis le suicide de sa mère en 1917. En février 1943, elle et son mari André sont arrêtés par les Allemands à Saint Pabu dans le Finistère tandis que son fils Yves l'est à Paris et son autre fils, Joël, à Rennes. C'est aussi le 3 février 1944 qu'Yvonne quitte le camp de Ravensbrück pour celui d'Auschwitz.

En août 1939, elle avait pris sa retraite dans sa maison de vacances de Saint Pabu et l'avait transformée ensuite en refuge, pour la résistance de ses deux fils, Joël et Yves travaillant pour la France libre au sein de la mission Overcloud (voir ci-dessous le texte consacré à la famille), assurant des liaisons par vedette avec l'Angleterre ou en liaison avec des réseaux parisiens comme Valmy ; mais aussi sa propre résistance qui lui a fait héberger des aviateurs et des agents, cacher des armes et du matériel radio tout en endossant le rôle d'agent de liaison et de renseignement.

Il faut dire qu'Yvonne était un caractère trempé par une enfance difficile. Dans un milieu modeste et privé de ressources par le suicide de son père, elle a d'abord connu l'orphelinat d'Ormesson en région parisienne puis l'Ecole Primaire Supérieure Edgar Quinet dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, avant de devenir

institutrice. Mais de celles qui étaient taillées dans l'étoffe des militantes laïques et dévouées. Toute sa vie, elle s'est consacrée à la réussite de ses élèves, prouvant qu'elle n'était pas le seul sujet de fierté de l'école publique. Appréciée par ses élèves et bien notée par ses inspecteurs, Yvonne finit directrice d'école à Montmartre, rue Antoinette dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement, où elle avait vécu et enseigné une bonne partie de sa carrière.

Cette biographie retrace son parcours romanesque et héroïque. Une jeune orpheline née à l'époque des lois Ferry, sauvée par l'école républicaine et devenue une éducatrice intransigeante. Une femme aimante, une mère de famille volontaire mais aussi une militante des grands combats de notre premier vingtième siècle. Dans un style simple et profond, Monique, sa petite fille, ravive la figure attachante de sa grand mère.

« *Ne vous faites pas de mauvais sang pour moi* » écrivait en mai 1944 le « matricule 21 686 » dans une de ses lettres d'Auschwitz. Presque une banale carte postale de Mamy. Sa force morale est un exemple à méditer. Depuis 1958, la rue Antoinette, située au pied du Sacré-Cœur, a été rebaptisée rue Yvonne Le Tac.

## Monique Le Tac : petit éclairage historique sur une famille résistante en Bretagne

Il nous paraît intéressant d'aborder deux points que l'auteur, la petite fille de Monique Le Tac, n'a pas développés dans sa biographie. La famille le Tac, dont les membres appartenaient à différentes organisations, constitue un cas de Résistance familiale dont il ne manque pas d'exemples dans l'Yonne. Que l'on songe à la famille Couhault-Bonin de Saint-Brancher, à la famille Rondeau de la Chapelle-sur-Oreuse (Ceux de la Libération et Front natio-

***Une femme aimante, une mère de famille volontaire mais aussi une militante des grands combats de notre premier vingtième siècle. Dans un style simple et profond, Monique, sa petite fille, ravive la figure attachante de sa grand mère.***

nal), à la famille Genet de Toucy (Résistance), à la famille Froissart de Brion (groupe Minard), à la famille Philippot de Ravières (maquis FTP Vauban) ou encore à la famille Herbin de Joigny (Bayard). Les opérations maritimes par ailleurs, constituent une originalité des régions littorales tout autant qu'une forme de Résistance assez méconnue.

Les deux fils d'Yvonne sont des résistants de la première heure qui rejoignent Londres et la France Libre. Yves, le fondateur en

Monique Le Tac

## YVONNE LE TAC UNE FEMME DANS LE SIÈCLE

(de Montmartre à Ravensbrück)



Préface de Geneviève de Gaulle Anthonioz

 Editions Tirésias

Radars allemands, se retrouva donc au cœur des opérations du réseau Overcloud, tant pour leur préparation que pour le transit et l'hébergement des agents. Ce dernier, le premier réseau-action constitué en zone occupée par le SOE et la France Libre (section RF du SOE), réussit à établir une liaison maritime rapide entre l'Angleterre et la France. Il compta quatre opérations, annoncées à chaque fois par message de la BBC (« Alfred de Musset est un grand poète »), qui se firent, soit par vedette rapide soit par chasseur de sous-marins (MGB), et qu'il fallait rejoindre par canoë, après échange de signaux lumineux.

La première opération eût lieu le 13 octobre 1941 et permit au sous-lieutenant Joël Le Tac et à son radio Alain de Kergorlay de rejoindre Saint-Pabu depuis leur base d'embarquement SOE d'Herford River (Falsmouth). Le 30 décembre 1941, Yves le Tac fit embarquer Fred Scamaroni, le futur chef de la Résistance corse, et récupéra le radio Moureau. La troisième opération fit embarquer sept agents (Forman, Labit, Chenal -lieutenant de l'armée de l'air-, Peulevay, Paul Simon chef du Réseau parisien Valmy et les frères Le Tac), le 4 janvier 1942. Et c'est le 1<sup>er</sup> février que revinrent Peulevay, chef d'un réseau de renseignement IS et les frères Le Tac. Le premier avec un poste de radio pour émettre de Rennes, Joël pour y mener des opérations de sabotage et Yves pour une mission de propagande à Paris. C'est à ce moment qu'ils furent arrêtés. ■

octobre 1940 du premier réseau de la police parisienne (futur Honneur de la Police.), entre ensuite en relation avec les réseaux Le Dantec et Valmy tandis que Joël développe le réseau Overcloud – dont il est question plus bas – en organisant les premiers parachutages d'armes et de matériel en zone nord, fin 1941. À leur retour d'Angleterre (mission Overcloud) en février 1942, ils sont arrêtés par l'*Abwehr* puis déportés au camp du Struthof avant de connaître un long parcours concentrationnaire, jusqu'à Dachau pour Yves et jusqu'à Bergen-Belsen pour Joël. Andrée, la femme de ce dernier, dirige le réseau Overcloud pendant l'absence anglaise des frères Le Tac, convoyant agents, postes émetteurs et armes lourdes. Arrêtée et déportée, elle retrouve à la prison de Romainville sa belle mère, qui recueillait à Saint-Pabu les aviateurs anglais abattus par la « Flak ».

Les Réseaux Action du BCRA (du SR avant 1942) n'ont pas réalisé beaucoup d'opérations maritimes d'embarquement ou de débarquement d'agents entre l'Angleterre et la France : la côte était très surveillée, la collaboration avec les services britanniques était réduite et la préférence fut rapidement accordée aux opérations aériennes. La maison familiale de Saint-Pabu, qui était pratiquement la seule à ne pas être occupée par la Station

# DÉCOUVREZ "UNE AUTRE HISTOIRE DE L'YONNE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE"

## UN DÉPARTEMENT DANS LA GUERRE 1939-1945

OCCUPATION, COLLABORATION  
ET RÉSISTANCE DANS L'YONNE

*Ouvrage collectif de l'ARORY  
750 pages, 30 euros.*

*"L'Yonne des années noires  
n'avait encore jamais fait l'objet  
d'une étude aussi globale,  
méthodique et approfondie."*

Claude Delasselle  
Joël Droglond  
Frédéric Gand  
Thierry Roblin  
Jean Rolley

### UN DÉPARTEMENT DANS LA GUERRE 1939-1945

OCCUPATION, COLLABORATION ET RÉSISTANCE DANS L'YONNE



Commandez le livre auprès  
de l'Arory : 15 bis, rue de la Tour  
d'Auvergne - 89000 Auxerre,  
ou sur notre site [www.arory.com](http://www.arory.com),  
rubrique "Commander le livre".